



Vente aux enchères oeuvre d art

Par **annsoaz**, le **15/11/2008** à **11:58**

Bonjour,

J'ai participé en tant que peintre à une vente aux enchères. Mon oeuvre a été adjugée à 780€. (prix supérieur au prix de réserve)

L'expert me dit maintenant que ma toile n'est pas vendue!!!!!! je ne suis pas la seule à avoir eu cette désagréable surprise.

Lorsque le marteau tombe et que le commissaire prononce "adjugé" il semble logique que l'oeuvre soit vendue?

Merci de votre aide car j'ai l'impression que nous sommes victimes d'une grosse arnaque.
ANNSOAZ